

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE OUISTREHAM  
\*\*\*\*\*

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 4 AVRIL 2022

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 4 avril à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Luc JAMMET (P. Mme LECHEVALLIER), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Amélie NAUDOT (M. MAUGER)

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Mme CLEMENT-LEFRANÇOIS.

**Finances :**

**FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI D'UNE SUBVENTION DE SOUTIEN EXCEPTIONNELLE A LA SNSM DE OUISTREHAM**

DEL20220404\_08

Présents : 26

Pouvoirs : 3

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

*Rapporteur : M. Jammet – VU en C° finances du 1<sup>er</sup>/04/2022*

Par courrier en date du 28 janvier 2022, M. Jacques LELANDAIS, Président de la station SNSM de Ouistreham, a sollicité la commune pour participer au financement d'un nouveau Canot Tous Temps. En effet, l'embarcation actuelle, le Sainte Anne des flots arrive en fin de cycle et perd au fur et à mesure des années de ses performance et puissance initiales.

C'est la raison pour laquelle la station de Ouistreham avait engagé en 2021 la commande d'un nouveau navire, ayant bénéficié de l'annonce d'un don conséquent d'un mécène privé. Malheureusement, la donation n'a finalement pas abouti, mettant la station de Ouistreham dans la difficulté d'autant plus que, fort de ce don, cette dernière n'avait pas sollicité l'aide du siège national de la SNSM ni d'autres collectivités territoriales.

Le financement triennal étant désormais arrêté par les instances nationales, la station de Ouistreham ne peut plus espérer de participation avant la fin de cette période.

Il en résulte donc une situation financière délicate pour la station de Ouistreham qui sur un budget de plus de 2 M€, doit encore trouver une somme de 500 000 € pour boucler l'achat du navire qui a encore assuré en 2021 (comptant aussi les interventions du canot semi rigide), 73 sorties en mer, 30 exercices d'entraînement et autant d'exercices d'hélicoptère avec la sécurité civile ou la Marine Nationale.

Il faut également rappeler l'importance de la station de Ouistreham qui est la seule du territoire calvadosien à pouvoir intervenir à toute heure de la journée et de la nuit au contraire d'autres stations dépendantes des marées, ce qui justifie un équipage conséquent d'une vingtaine de bénévoles disponible 365 j/an gérant par groupes de 8 une continuité de service.



Pour toutes ces raisons, lu et entendu l'exposé, après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité** d'octroyer une subvention exceptionnelle de 50 000 € au profit de la station SNSM de Ouistreham pour lui permettre de financer l'achat d'un nouveau Canot tous Temps.

Cette subvention sera imputée au compte 20 421 (subvention d'équipement à un tiers privé) du BP2022.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

**LE MAIRE**



**Romain BAIL**

Affichée le  
Certifiée exécutoire le